



Vie des associations

L'ARCF réaffirme ses revendications

Lors de son assemblée générale du 15 novembre 2018, l'Association des aînés résidant en collectivités et leurs familles (ARCF), membre adhérent de la Fédération nationale des associations et des amis de personnes âgées et leurs familles (Fnapaef), a réaffirmé les revendications de sa fédération :

- La création d'un droit solidaire et universel d'aide à l'autonomie.
- L'abolition de la discrimination par l'âge : application de l'article 13 de la loi du 16 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées, lequel imposait la suppression de la barrière de l'âge au plus tard en 2010...
- L'application des ratios en personnel du Plan Solidarité Grand Âge de 2007 : 0,65 pour un résident.
- La maîtrise du reste à charge de plus en plus incompatible avec les ressources de la majorité des personnes âgées.

ARCF : Mairie de Laval – Service Partenariat associatif, CS 71327, 53013 Laval Cedex.



Économie

Sécurité privée : forte progression de l'activité, mais faible rentabilité pour les entreprises

L'Insee consacre le n° 1720 du bulletin *Insee Première* aux entreprises de sécurité privée ⁽¹⁾. Ce secteur emploie 139 000 salariés en équivalent temps plein (ETP). La sécurité privée recouvre le gardiennage de locaux professionnels et d'immeubles d'habitation (52 % du chiffre d'affaires) ; le contrôle et la surveillance des activités commerciales (22 %) ; le transport de fonds (11 %) et diverses autres activités (15 %).

L'auteur, Philippe Gallot, insiste sur le fort développement de l'activité entre 2010 et 2017 (+ 3,8 % en valeur par an), et en particulier en 2016 (+ 7,1 %), notamment suite aux actes terroristes. Forte croissance, mais faible rentabilité, comme l'observe Philippe Gallot, « sans doute en raison du poids des donneurs d'ordre qui font jouer la concurrence face à un secteur modérément concentré ».



(1) – Philippe Gallot, « [Les entreprises de sécurité privée : une faible rentabilité malgré une vive croissance](#) », *Insee Première* n° 1720 de novembre 2018 (4 p.). La sécurité recouvre trois activités : la sécurité privée (objet du présent bulletin), les systèmes de sécurité et les enquêtes.

L'auteur montre également que le secteur de la sécurité privée est caractérisé par des délais de paiement élevés, des salariés relativement jeunes, des qualifications et un taux d'encadrement faibles (2 % de cadres), enfin des rémunérations modestes.

La France se situe au troisième rang européen pour le chiffre d'affaires de la sécurité privée (17 % du total), juste après l'Allemagne (19 %) et le Royaume-Uni (19 %), mais devant l'Espagne (10 %) et l'Italie (8 %). La France est également au troisième rang pour le nombre de salariés.

Héritage et donation

Sous-estimation du patrimoine et surestimation des taxes

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) consacre le n° 301 de sa publication, *Consommation et modes de vie, aux opinions des Français sur les héritages et donations* (1).

À la demande de France Stratégie, le Crédoc a mené une enquête, en juin 2017, auprès d'un échantillon représentatif de 2 004 personnes, âgées de 18 ans ou plus. Les conclusions montrent que les Français sous-estiment le patrimoine des plus riches et surestiment les taxes liées aux héritages et donations.

En effet, selon l'étude, une personne seule est perçue comme riche si son patrimoine excède 300 000 euros, ce qui correspond au niveau de patrimoine moyen minimal des

30 % les plus aisés. En réalité, le patrimoine médian des 10 % les plus riches est de 1,2 million d'euros (enquête Insee patrimoine 2015).

De même, les personnes enquêtées ont estimé le taux d'imposition sur les donations et héritages aux enfants ou petits-enfants supérieur à 10 %, alors qu'il est de l'ordre de 3 %.

L'enquête permet également de voir que près de deux Français sur trois espèrent transmettre un patrimoine – enjeu symbolique entourant la transmission.



À vos agendas



Le jeudi 6 décembre, à Saint-Berthevin
Laval Agglo : réunion publique avec débat

Le jeudi 6 décembre, à 20 h 30, salle Coquelicot (face à l'église), à Saint-Berthevin, « Ensemble pour Laval Agglo » et « Action citoyenne au Pays de Loiron » organisent une réunion publique avec débat sur le thème : « Laval Agglo, un nouveau territoire, un nouveau projet... Et nous là-dedans ? ». Intervention de Claude Guioullier, démographe, chargé de mission au CÉAS de la Mayenne :

« Notre territoire, c'est quoi ? » (20 mn), et de Denis Vallance, consultant auprès de collectivités territoriales, sur le thème : « Comment les citoyens peuvent-ils être acteurs dans le territoire ? Et quelle complémentarité entre élus et citoyens acteurs ? »

Ouvert à tous. Participation volontaire aux frais d'organisation.

La pensée

hebdomadaire

« Si près de 90 % des Français changent de téléphone mobile avant qu'il ne rende l'âme, c'est pour suivre l'évolution rapide des performances. Faudra-t-il ralentir la marche du progrès pour réduire le gaspillage ? Et si, in fine, la réponse se trouvait dans le basculement d'une économie de la propriété vers celle de l'usage, comme cela se fait dans les villes avec le vélo ou l'automobile ? Dans tous les cas, la clé est dans la tête des citoyens consommateurs. »

Philippe Escande, « Réparer ou jeter, enjeu de civilisation », *Le Monde* du 5 juillet 2018.

(1) – Patricia Croutte, Radmila Datsenko et Sandra Hoibian, « L'attachement à l'héritage : une illusion pour protéger ses enfants ? », *Consommation et modes de vie* n° 301 d'octobre 2018.